



# Lettre d'information n°11

## La lettre d'information de Vétheuil



Lettre d'information de Vétheuil - 11

Février 2010

Transmettez cette lettre d'information  
aux personnes concernées de votre entourage.

Pour recevoir les prochains numéros, [inscrivez-vous](#).

## Voeux en musique

Cette année, la cérémonie des VOËUX se déroulait en musique. Madame le maire, après avoir accueilli tous les invités, a prononcé son discours, entourée de l'ensemble des conseillers. Jean-Pierre Muller, conseiller général du canton et vice-président du Conseil général, Philippe Houillon, député et Pierre Lambert, Secrétaire général de la Préfecture ont chacun fait, ensuite, une courte allocution.

Puis l'orchestre de jazz a accompagné avec gaieté, la réception qui s'en suivit.

## Fleurissement : un 1er Prix

Pour sa première participation au concours des villes et villages fleuris, notre commune a eu l'honneur d'être récompensée pour la qualité du fleurissement du village. Qualité florale avec des espèces locales et qualité dans la gestion avec l'abandon des produits

phytosanitaires. C'est une grande satisfaction que de voir ainsi l'action du Conseil municipal récompensée par un 1er prix au niveau départemental.

## Sortie du CCAS

Le cirque de Pékin à Paris

Mercredi 2 décembre, le CCAS était en promenade à Paris avec une cinquantaine de seniors. Tout d'abord, direction, le cirque de Pékin qui donnait un fort beau spectacle, puis arrêt à la Coupole pour un copieux goûter. Pour le

retour, le car a emprunté l'avenue des Champs Elysées pour admirer les illuminations de Noël.

## PPRN MT

Par arrêté du 23 décembre 2009, le Préfet a prescrit l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Mouvements de Terrain sur les communes de La

Roche Guyon, Haute-Isle et Vétheuil, risques liés aux boves et falaises et retrait-gonflement des argiles. Les documents produits lors des études seront consultables en mairie ; le projet de plan sera soumis à enquête publique.

## Diagnostic phytosanitaire des arbres de la commune

Fin décembre la commune a fait réaliser un diagnostic phytosanitaire des arbres et alignements de la commune, comme cela avait déjà été fait pour les tilleuls de l'avenue des Millonets. Le rapport remis mi janvier préconise des soins et un élagage appropriés sur la majorité de ces arbres, mais certains sont d'ores et déjà condamnés. En effet, ils présentent un risque de chute et donc un danger pour les promeneurs. Ils seront donc abattus prochainement. Les arbres concernés sont les deux marronniers de la cour de maternelle et les tilleuls de la place des 3 tilleuls.

## Le Bac

Après un exceptionnel succès, le bac reprendra son activité à partir de mai prochain. Il fonctionnera le week-end comme l'an passé.

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information, cliquez sur : [vous désinscrire](#)

